

**Sud**  
PTT

**SYNDICAT 36-37**

La Camusière 18 Rue de l'Oiselet  
37550 SAINT-AVERTIN

Tél: 02 47 85 11 11

Fax: 02 47 85 11 12

Email : [sudptt36.37@gmail.com](mailto:sudptt36.37@gmail.com) site : <http://sudptt36-37.org>

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Saint Avertin, le 08/02/2016

# LA BEREZINA !

**N**ous venons d'être informés enfin (après deux reports !) des résultats du délibéré du procès que nous a intenté la mère Bobin (DET de la plaque Amboise-Château-Renault) contre une prétendue "diffamation" à son encontre.

Une nouvelle fois, **le résultat nous est favorable** et le tribunal renvoie la mère Bobin dans ses pénates !

Ainsi, se continue la longue et pitoyable saga judiciaire initiée par Tibi et ses aficionados à l'encontre de notre organisation syndicale et de nos militant-e-s.

Si on fait le point, ce mauvais feuilleton commence par la mise à pied en avril 2011, de notre camarade Didier C (Tours Marceau) qui est privé de salaire pendant 3 mois ! Cette décision inique provoque une grève spontanée du personnel durant 3 jours sur ce bureau.

Nous décidons d'attaquer au tribunal administratif d'Orléans. Ce dernier, par arrêt du 26 avril 2013, **nous donne raison** et condamne La Poste à verser à Didier, 2896 € au titre des dommages et intérêts.

Accessoirement, La Poste conteste devant le tribunal d'Instance, notre nomination au CHSCT de la DOTC d'un camarade du Cher. **Nous gagnons en première instance** mais La poste porte l'affaire en cassation. **Elle perd cette seconde procédure** et est condamnée aux dépens à hauteur de 2000 euros.



Sans doute inspirée par ces excellents débuts, La Poste, ou plus exactement Tibi premier nous attaque pour un article paru en juillet 2011, dans notre mensuel "Sudversif", il se considère "injuré". Sa majesté a des chaleurs insupportables qui le mènent à fréquenter les bois de justice. Après plusieurs reports de procédure (et une perquisition dans nos locaux ainsi que 11 convocations devant les services de police !) **nous gagnons le procès** devant le tribunal de Grande Instance de Tours. Mais Tibi premier est un revanchard et **il nous interjette en appel, pour perdre une nouvelle fois** le 7 avril 2015 ! Décidemment, sa majesté na pas la classe...

Cerise sur le gâteau, son séide, Mauchien (DET de Joué Les Tours DDU) en profite pour mettre un blâme à Pascal, notre ex-secrétaire départemental, pour un accident de service. **Nous contestons cette nouvelle saloperie devant le Tribunal Administratif d'Orléans, qui vient d'ordonner à La Poste de retirer ce blâme !**

Mais comme cela ne suffisait pas, c'est la mère Bobin du fan club de Tibi Premier, qui nous attaque cette fois ci en diffamation, toujours pour une brève parue en juin 2013 dans "Sudversif".

**Le Tribunal de Tours vient, là encore, de nous donner raison ! Il n'y a pas eu diffamation sauf dans les cauchemars de la mère Bobin !**

**A l'arrivée, cette séquence inédite de La Poste en matière de répression syndicale à notre rencontre aura servi à quoi ?**

**A faire peur à nos militant-e-s ? C'est non. A nous faire taire ? C'est non ! A détruire notre syndicat ? C'est non !**

**A ridiculiser La Poste, C'est oui !**

**A faire dépenser des sommes énormes en frais de justice et en avocats (disons dans les 40 000 euros...) ? C'est oui ! A couvrir de mépris total, absolu, définitif nos dirigeants ? C'est oui !**

Certes, le passage de Tibi dans la région aura eu des conséquences : restructurations permanentes, suppressions d'emplois et mise en pratique de la pause méridienne. Il en a même été remercié avec une promotion dans une direction nationale. Mais, il aura échoué dans son entreprise de destruction syndicale et aura dépensé, avec ses complices (Bobin, Mauchien, etc) des sommes considérables pour rien : non il n'y a pas eu insultes, non il n'y a pas eu diffamation, oui nous avons le droit de nous exprimer librement (Marine Le Pen n'est pas encore au pouvoir !).

Ce rien, qui résume pour nous "l'œuvre de Tibi" sur la DSCC, on leur laisse, qu'ils se vautrent dans cet océan de hargne et de haine, contre tout ce qui fait la beauté de nos combats et notre fierté de ces victoires accumulées, mois après mois, contre le moloch risible de la DSCC Touraine-Berry.

